

Accès Vie Émission simplifiée



ASSURANCE VIE

Guide du produit

À l'usage exclusif des conseillers
en sécurité financière



Accès Vie en un coup d'œil

	Accès garanti	Différé	Différé Plus	Immédiat Plus
Choix de protections	V100	V100	V100, T15, T20, T25	V100, T15, T20, T25
Âge à l'émission				
Min. V100	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois
Max. V100	80 ans	80 ans	80 ans	80 ans
Min. T15/T20/T25	nd	nd	20 ans	20 ans
Max. T15/T20/T25	nd	nd	65/60/55 ans	65/60/55 ans
Montant assuré				
Min.	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Max. De 18 à 50 ans	50 000 \$	100 000 \$	350 000 \$	500 000 \$
Moins de 18 ans	10 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
De 51 à 70 ans	25 000 \$	100 000 \$	350 000 \$	500 000 \$
Plus de 70 ans	25 000 \$	100 000 \$	150 000 \$	150 000 \$
Prestation de décès				
Décès non accidentel	Remboursement de primes sans intérêt au cours des 2 premières années	Remboursement de primes plus 3 % (intérêt simple annuel jusqu'au décès) au cours des 2 premières années	Remboursement de primes plus 3 % (intérêt simple annuel jusqu'au décès) au cours des 2 premières années	Versement du montant assuré
Décès accidentel	Versement du montant assuré	Versement du montant assuré	Versement du montant assuré	Versement du montant assuré
Suicide	Remboursement de primes sans intérêt au cours des 2 premières années	Remboursement de primes sans intérêt au cours des 2 premières années	Remboursement de primes sans intérêt au cours des 2 premières années	Remboursement de primes sans intérêt au cours des 2 premières années
Renouvelable T15/T20/T25	n/a	n/a	Oui	Oui
Transformable	n/a	n/a	Oui	Oui
Valeur de rachat – V100	Oui	Oui	Oui	Oui
Assurance libérée réduite - V100	Oui	Oui	Oui	Oui
Frais de police	60 \$ / contrat	60 \$ / contrat	60 \$ / contrat	60 \$ / contrat
Facteur modal	Annuel = 1,00 Mensuel = 0,09	Annuel = 1,00 Mensuel = 0,09	Annuel = 1,00 Mensuel = 0,09	Annuel = 1,00 Mensuel = 0,09
Libération V100	100 ans	100 ans	100 ans	100 ans

Assurance vie sans examen médical

Accès Vie, une façon simplifiée d'obtenir une assurance vie

Introduction

Accès Vie est une assurance vie à émission simplifiée qui vise les personnes qui recherchent une protection complète et rapide, sans devoir subir d'examen médical ou de test sanguin.

Accès Vie comporte une protection pour les personnes qui ont de la difficulté à se procurer une assurance vie; elle peut atteindre 300 000 \$ pour les personnes en bonne santé qui ne veulent pas se soumettre à des examens médicaux.

- La protection Accès Vie **permanente** s'adresse aux personnes âgées entre 6 mois et 80 ans;
- La protection Accès Vie **temporaire** s'adresse aux personnes âgées entre 20 ans et 65 ans;
- Aucun examen médical;
- Quelques questions sur l'état de santé actuel;
- Primes fixes et garanties;
- Une police Accès Vie peut contenir soit une protection permanente, soit une protection temporaire ou une combinaison de protections permanente et temporaire;
- Les frais de police sont de 60 \$, que ce soit pour une ou plusieurs protections.

L'assurance vie Accès Vie

LA CLIENTÈLE

Accès Vie est une option de choix pour les gens qui ont de la difficulté à se procurer une assurance vie traditionnelle. Ce produit vise également les gens qui ne veulent pas se soumettre à des examens médicaux, que ce soit par manque de temps ou par peur de ne pas être admissibles à une assurance vie habituelle.

1. Les clients refusés à la sélection

Que ce soit pour des raisons médicales, ou non médicales, certaines personnes ont de la difficulté à obtenir la protection d'une assurance vie habituelle. Avec la couverture Accès garanti, Accès Vie est la solution parfaite pour eux. **Plus personne n'est refusé.**

2. Les clients qui ne veulent pas se soumettre au processus de tarification habituel

Accès Vie plaira aux gens qui n'aiment pas la lenteur du processus de tarification habituel d'une assurance vie, à ceux qui n'aiment pas les examens médicaux, à ceux qui ne veulent pas être dérangés ainsi qu'à ceux qui ne veulent pas étaler leurs rapports médicaux.

3. Les enfants

Accès Vie est une assurance vie à **émission simplifiée** qui peut fournir une protection aux enfants de moins de 18 ans. Malheureusement, trop d'enfants victimes d'une maladie n'ont pas accès à de l'assurance vie dans le cadre de la sélection traditionnelle. De plus, certains problèmes médicaux plus courants dont l'asthme ou le TDA/H peuvent entraîner un refus ou un report de protection. Accès Vie se veut une solution pour les parents qui aimeraient souscrire une protection d'assurance pour ces derniers. Absolument aucune condition médicale n'est refusée pour les enfants avec la couverture Accès garanti.

4. Les personnes âgées

Les personnes plus âgées croient, souvent à tort, qu'elles ne peuvent souscrire une assurance vie en raison de leur âge ou de leur état de santé. Elles désirent également régler les frais funéraires avant le grand départ... Même si la majorité des maisons funéraires offrent des arrangements funéraires préalables, rien ne vaut une protection d'assurance vie qui servira principalement à couvrir ces frais et qui permettra de laisser un héritage aux proches.

5. Les immigrants

Les gens nouvellement arrivés au pays sont souvent limités dans le montant de protection de leur assurance vie. Cette clientèle est admissible à toutes les étapes de protection offertes par Accès Vie, selon les réponses données aux questions médicales. Une assurance vie complémentaire leur permettrait, entre autres, de défrayer les coûts pour obtenir des obsèques dans leur pays natal ou de couvrir tous leurs besoins en matière d'assurance vie.

6. Les gens qui veulent leur assurance sans délai et les jeunes familles avec ou sans enfants

Certaines personnes préfèrent obtenir ce qu'elles veulent rapidement, sans délai. Le rythme de vie de ces personnes est trop rapide pour qu'elles souscrivent une assurance vie selon la méthode habituelle. Accès Vie est une solution simple et rapide d'obtenir une assurance vie.

Principales caractéristiques du produit

Accès Vie est une assurance à **émission simplifiée** flexible qui permet à TOUS VOS CLIENTS d'être acceptés. Au fil des questions médicales auxquelles le client doit répondre, ce dernier est admissible à l'étape d'assurance qui répond le mieux à son profil et dont la prime et le type de produit sont les plus avantageux pour lui.



ÉTAPES D'ADMISSIBILITÉ

Les questions médicales sont divisées en trois sections; de la plus restrictive à la moins restrictive. Dès que le client répond « oui » à une des questions de l'étape DIFFÉRÉ, il est admissible à la couverture Accès garanti. Pour les étapes suivantes, dès qu'il répond « oui » à l'une des questions, il se classe dans l'étape précédente et est limité au montant d'assurance maximum disponible pour cette étape.

Admissibilité	Maximum	Couverture	# questions médicales	Si réponse(s) oui
ACCÈS GARANTI	50 000 \$	V100	N/A	N/A
DIFFÉRÉ	100 000 \$	V100	5	ACCÈS GARANTI
DIFFÉRÉ PLUS	350 000 \$	V100, T15, T20, T25	+4	DIFFÉRÉ
IMMÉDIAT PLUS	500 000 \$	V100, T15, T20, T25	+4	DIFFÉRÉ PLUS

Note : Un maximum différent peut s'appliquer pour les assurés âgés de plus de 50 ans, 70 ans ou de moins de 18 ans (voir tableau Accès Vie en un coup d'oeil en page 2).

Pour toutes les étapes de protection :

- Le montant d'assurance pour une protection Accès Vie est déterminé en fonction de l'âge et des réponses données aux questions de chaque étape et ne peut dépasser le montant pour lequel l'assuré principal se qualifie. Dans le cas où l'assuré principal détient plusieurs protections d'assurance Accès Vie auprès de iA Groupe financier et de iA Excellence, les montants d'assurance sont combinés. Le montant total de l'ensemble de ces protections ne peut en aucun cas dépasser le montant d'assurance pour lequel l'assuré principal se qualifie au moment de l'entrée en vigueur du plus récent contrat Accès Vie.

Protection V100, T15, T20 et T25

LIMITATIONS DU MONTANT ASSURÉ

— Couverture ACCÈS GARANTI :

Si le décès est accidentel, le plein montant assuré est versé au décès.

Si le décès est non accidentel et survient pendant les deux premières années de la mise (ou remise) en vigueur du contrat, la prestation de décès versée correspond à un montant équivalent à l'ensemble des primes payées, sans intérêt. Après le délai de deux ans, la prestation de décès est payable en entier sans égard à la cause du décès.

— Étapes DIFFÉRÉ et DIFFÉRÉ PLUS :

Si le décès est accidentel, le plein montant assuré est versé au décès.

Si le décès est non accidentel et survient pendant les deux premières années du contrat, la prestation de décès versée correspond à un montant équivalent à l'ensemble des primes payées, accumulées à un taux d'intérêt annuel simple de 3 % jusqu'à la date de décès de l'assuré. Après le délai de deux ans, la prestation de décès est payable en entier sans égard à la cause du décès.

TYPE D'ASSURANCE

— Individuelle seulement : les protections conjointes ne sont pas disponibles pour ce produit.

TAUX

Les taux de primes sont établis en fonction de l'âge, du sexe, du statut de tabagisme et des réponses aux questions médicales. Les primes de la protection V100, T15, T20 ou T25 sont garanties et uniformes pour la durée du terme en vigueur. Pour les protections temporaires, les primes de renouvellement sont garanties à l'émission et calculées selon l'âge atteint de l'assuré au moment du renouvellement.

PAIEMENT DES PRIMES

- Pour la prime initiale : par prélèvement bancaire seulement;
- Le paiement se fait sur une base annuelle ou mensuelle;
- Le facteur modal pour le paiement mensuel est de 0,09.

FRAIS DE POLICE

Les frais de police sont limités à 60 \$, que ce soit pour une ou plusieurs protections.

Si un assuré est couvert en vertu de deux polices Accès Vie, deux frais de police s'appliquent.

Protection permanente V100

L'assurance vie permanente d'Accès Vie est une vie entière V100 qui accumule des valeurs de rachat garanties et qui offre une assurance libérée. Cette protection est disponible dans chacune des trois étapes et pour Accès garanti.

VALEUR DE RACHAT GARANTIE

La protection permanente d'Accès Vie comporte des valeurs de rachat garanties à compter du début de la 5^e année. Un avantage important pour vos clients!

Mise en garde : Si le titulaire de la police décide de retirer entièrement la valeur de rachat, la protection d'assurance de l'assuré prend fin.

ASSURANCE LIBÉRÉE RÉDUITE

La protection permanente d'Accès Vie V100 comporte aussi des valeurs d'assurance libérée. Ainsi, le titulaire de la police peut interrompre le paiement des primes et conserver un montant assuré réduit, pour la vie de l'assuré. L'assurance libérée est garantie et disponible à compter du début de la 8^e année.

Une fois l'assurance libérée réduite utilisée, la protection Accès Vie V100 ne comporte plus de valeur de rachat.

Pour Accès Vie V100, l'assurance vie est libérée à l'âge de 100 ans. À ce moment, le montant assuré est maintenu afin de le transmettre au bénéficiaire en franchise d'impôts lors du décès.

AVANCES SUR POLICE

Accès Vie offre la possibilité d'obtenir une avance sur police puisque le produit comporte une valeur de rachat garantie.

Restrictions sur les avances sur police

Les avances sur police sont soumises aux conditions suivantes :

- une avance sur police ne peut :
 - être inférieure au montant minimal fixé en vertu de nos règles administratives en vigueur au moment de la demande;
 - excéder le montant maximal fixé à la date où elle est effectuée, calculé comme suit : **90 % de la valeur de rachat garantie moins les sommes dues à la compagnie;**
- une avance automatique sur police ne doit pas faire en sorte que le solde des avances sur police excède la valeur de rachat garantie.

Si le solde des avances sur police excède la valeur de rachat garantie, la police tombe en déchéance et est assujettie à une résiliation sans préavis.

Avances automatiques sur police

Si des primes sont exigées et qu'elles ne sont pas acquittées à la fin du délai prévu pour les payer, nous effectuons une avance automatique sur police afin d'acquitter les primes.

Intérêts sur les avances sur police

Une avance sur police porte intérêt au taux sur avance sur police. Le taux applicable à une année civile est déterminé par nous.

L'intérêt sur une avance sur police est calculé quotidiennement et est capitalisé à chaque anniversaire de police.

Remboursement des avances sur police

L'assuré peut effectuer des remboursements en tout temps si l'avance comporte un solde. Le remboursement d'une avance sur police est appliqué comme suit :

- a) d'abord en réduction de tout intérêt couru et impayé sur la ou les avances;
- b) ensuite en réduction du solde des avances.

FIN DE L'ASSURANCE V100

L'assurance prend fin lors du premier des événements suivants :

- la prime initiale n'est pas honorée;
- la prime demeure impayée à la fin du délai de grâce;
- à la date de résiliation du contrat;
- au décès de l'assuré;
- à la date de rachat complet de la protection V100;
- la valeur de rachat est inférieure à toutes sommes dues à l'assureur.

Protection temporaire T15, T20, T25

L'assurance temporaire offre une couverture de 15, 20 ou 25 ans et est disponible pour les étapes de protection suivantes : **Différé Plus et Immédiat Plus**.

Cette protection temporaire est intéressante pour couvrir les besoins temporels tels que le remboursement d'un prêt personnel ou hypothécaire, le remplacement de revenu durant la période de dépendance des enfants ou tout autre besoin de protection de vos clients.

RENOUVELLEMENT

À l'anniversaire de la protection temporaire, et à la fin de chaque période subséquente, nous renouvelons la protection, sans preuve d'assurabilité, en autant que l'assuré soit âgé de 70 ans ou moins. Dans tous les cas, la protection prend fin à 80 ans.

Les primes de renouvellement sont garanties à l'émission et calculées selon l'âge de l'assuré au moment du renouvellement.

TRANSFORMATION

- Les assurances temporaires T15, T20 et T25 des étapes Différé Plus et Immédiat Plus sont transformables, sans preuve d'assurabilité, par une protection permanente V100 de la même étape, pour un montant assuré n'excédant pas le montant assuré initial.
- La demande de transformation ne peut être faite qu'après deux années suivant la date d'entrée en vigueur du contrat (T15, T20 ou T25) et avant l'âge de 71 ans.

FIN DE L'ASSURANCE TEMPORAIRE

L'assurance prend fin lors du premier des événements suivants :

- la prime initiale n'est pas honorée;
- la prime demeure impayée à la fin du délai de grâce;
- à la date de résiliation du contrat;
- au décès de l'assuré;
- à la fin de la protection temporaire, soit à la date du renouvellement si l'assuré est âgé entre 71 et 79 ans, ou à l'année à laquelle l'assuré atteint l'âge de 80 ans.

Troubles médicaux – Guide de référence

CONDITIONS	DÉFINITIONS	ADMISSIBILITÉ		QUESTIONS À SURVEILLER	
		FACTEURS INFLUENÇANT LES DÉCISIONS	PROTECTION		
Abus d'alcool	Consommation d'alcool considérée comme abusive et/ou dépendance. Individu s'est fait conseiller d'arrêter ou de réduire sa consommation.	Conseillé de réduire, traité ou adhéré à un groupe de soutien	Au cours des 5 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 2d
			Il y a plus de 5 ans	Immédiat Plus	
Abus de drogues	Usage compulsif de drogues incluant la marijuana.	Conseillé de réduire, traité ou adhéré à un groupe de soutien	Au cours des 5 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 2d
			Il y a plus de 5 ans	Immédiat Plus	
Accident vasculaire cérébral (AVC)	Interruption de l'approvisionnement en sang à une partie du cerveau ou une hémorragie cérébrale.	Diagnostiqué ou traité par anticoagulant, subi ou en attente d'une chirurgie	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3b
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	
Alzheimer	Maladie neurologique dégénérative chronique affectant la mémoire et le comportement.	/		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1c
Anévrisme	Dilatation anormale localisée de la paroi d'une artère. Localisation habituelle: cerveau, abdomen, membres inférieurs, thorax et rate.	Chirurgie	Au cours des 12 derniers mois ou en attente d'une chirurgie	Différé	Étape 2 - Q. 4b
			Il y a plus de 12 mois ou pas en attente d'une chirurgie	Immédiat Plus	
Angine	Douleur thoracique résultant d'un manque d'apport d'oxygène au cœur causé par une maladie coronarienne.	Diagnostiqué ou traité par anticoagulant, subi ou en attente d'une chirurgie (pontage, angioplastie, pose d'un stent ou d'une prothèse)	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3a
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	
Angioplastie	Chirurgie (coronarienne) mineure nécessitant une hospitalisation consistant à dilater une artère coronaire rétrécie ou obstruée.	Subi ou en attente	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3a
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	
Anticoagulant	Un médicament destiné à empêcher ou à retarder la coagulation du sang en permettant de fluidifier le sang et empêcher la formation de caillots sanguins. Les anticoagulants les plus communément prescrits : Coumadin, (Warfarin), Plavix (Clopidogrel) et Héparine. À noter que nous ne considérons pas l'aspirine comme un anticoagulant.	Traité avec	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3a/3b
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	
Apnée du sommeil	Trouble du sommeil caractérisé par des arrêts respiratoires.	Bien que ce soit un trouble respiratoire, il n'est pas inclus dans les maladies respiratoires chroniques		Immédiat Plus	Aucune question
Ataxie	Pathologie neuromusculaire (maladie dégénérative chronique) qui consiste en un manque de coordination fine des mouvements volontaires. Il en existe plusieurs types.	/		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1c
Autisme/Trouble du spectre de l'autisme (TSA)	Trouble neurologique grave qui affecte la capacité d'un enfant à communiquer et à interagir avec les autres. Inclut également des comportements restreints et répétitifs. Il comprend, mais ne se limite pas à l'autisme, le syndrome d'Asperger et le syndrome de Rett.	Pour les personnes de moins de 18 ans		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1e
		Pour les personnes de 18 ans et plus		Immédiat Plus	Aucune question

CONDITIONS	DÉFINITIONS	ADMISSIBILITÉ		QUESTIONS À SURVEILLER	
		FACTEURS INFLUENÇANT LES DÉCISIONS	PROTECTION		
Carcinome basocellulaire	La forme de cancer de la peau la plus fréquente causée par des expositions au soleil régulières. Ce cancer évolue lentement et a tendance à ne pas entraîner de métastases. Il est facilement traité.			Immédiat Plus	Aucune question
Cancer/Tumeur maligne	Croissance de cellules anormales dans le corps. Il y a plusieurs types de tumeurs malignes ou cancer. Le mélanome (forme grave de cancer de la peau) est inclus, mais le carcinome basocellulaire (forme bénigne de cancer de la peau) est exclu.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 3 dernières années	Accès garanti	Étape 1 - Q. 2 Étape 3 - Q. 1
			Au cours des 5 dernières années	Différé Plus	
			Il y a plus de 5 ans	Immédiat Plus	
Cardiomyopathie	Groupe de maladies affectant le muscle cardiaque. Les sujets atteints d'une cardiomyopathie risquent l'insuffisance cardiaque et la mort subite.			Accès garanti	Étape 1 - Q. 1b
Chorée de Huntington/ Maladie de Huntington	Maladie génétique dégénérative chronique qui affecte la coordination musculaire et conduit à un déclin mental et à des symptômes comportementaux.	Pour les personnes atteintes		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1c Étape 3 - Q. 4a
		Antécédents familiaux	Un membre de la famille diagnostiqué < 60 ans	Différé Plus	
			Un membre de la famille diagnostiqué ≥ 60 ans	Immédiat Plus	
Cirrhose	Maladie chronique et irréversible qui désorganise le fonctionnement du foie.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 5 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 2b
Consommation de drogues dures	Héroïne, narcotiques (excluant la marijuana), speed, champignons, cocaïne ou autres substances similaires.	Usage de drogues dures non prescrites par un médecin ou usage de méthadone prescrite par un médecin ou non	Au cours des 12 derniers mois	Accès garanti	Étape 1 - Q. 3b
		Usage de drogues dures, incluant méthadone	Il y a plus de 12 mois	Immédiat Plus	
Crise cardiaque (infarctus du myocarde)	Se produit quand une zone du muscle cardiaque est endommagée de façon permanente en raison d'un apport insuffisant d'oxygène vers le cœur.	Diagnostiqué ou traité par anticoagulant, subi ou en attente d'une technique chirurgicale (pontage, angioplastie, pose d'un stent ou d'une prothèse)	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3a
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	
Démence/Sénilité	Catégorie de maladies cérébrales qui affectent les fonctions cognitives. Souvent associée à la maladie d'Alzheimer.			Accès garanti	Étape 1 - Q. 1c
Dépression	Trouble mental ou nerveux généralement caractérisé par des troubles de l'humeur tels que des sentiments de tristesse, perte et manque d'intérêt.	Hospitalisé, modification de la médication (ajout, remplacement ou cessation d'un médicament, hausse ou baisse du dosage)	Au cours des 12 derniers mois	Différé	Étape 2 - Q. 4a
			Il y a plus de 12 mois	Immédiat Plus	
Diabète Type 1	Maladie chronique caractérisée par des niveaux élevés de sucre dans le sang - diabète de type 1 seulement.	Pour les personnes de moins de 18 ans		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1e
		Pour les personnes de 18 ans et plus		Immédiat Plus	Aucune question

CONDITIONS	DÉFINITIONS	ADMISSIBILITÉ		QUESTIONS À SURVEILLER	
		FACTEURS INFLUENÇANT LES DÉCISIONS	PROTECTION		
Diabète - Tous les types	Maladie chronique caractérisée par des niveaux élevés de sucre dans le sang – tous les types.	Modification de la médication selon l'avis du médecin (ajout, remplacement ou cessation d'un médicament, hausse ou baisse du dosage)	Au cours des 12 derniers mois	Différé	Étape 2 - Q. 4c
			Il y a plus de 12 mois	Immédiat Plus	
Dialyse	Technique destinée à retirer les déchets et l'accumulation d'eau dans le corps lorsque les reins ne fonctionnent plus normalement (maladie des reins chronique).		Au cours des 5 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 2b
Douleurs thoraciques	Douleurs intercostales et thoraciques non liées à un trouble cardiaque.			Immédiat Plus	Aucune question
Dystrophie musculaire/ myotonique	Troubles caractérisés par une faiblesse musculaire progressive et la perte de tissu musculaire.			Accès garanti	Étape 1 - Q. 1c
Emphysème	Forme de maladie pulmonaire chronique, progressive et irréversible.	A nécessité l'administration quotidienne d'oxygène		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1d
		N'a pas nécessité l'administration quotidienne d'oxygène		Immédiat Plus	
Épilepsie/ Convulsions	Trouble neurologique générant des crises épileptiques ou convulsions répétées ou absences.			Immédiat Plus	Aucune question
Établissement de soins infirmiers/ Centre/Foyer	Résidence pour les personnes nécessitant des soins infirmiers continus et qui ont des difficultés à accomplir les activités de la vie quotidienne.	Présentement		Accès garanti	Étape 1 - Q. 4a
Fibrose hépatique	Inflammation du foie qui peut entraîner des complications importantes telles que la cirrhose.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 5 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 2b
Fibrose kystique	Maladie génétique qui provoque une augmentation de la viscosité du mucus et son accumulation dans les voies respiratoires et digestives.	Pour les personnes atteintes		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1c Étape 3 - Q. 4b
		Pour les enfants de moins de 3 ans Antécédents familiaux	Un membre de la famille diagnostiqué	Différé Plus	
Greffe de moelle osseuse	Greffe de cellules de moelle osseuse pour traiter certaines maladies sévères de la moelle osseuse, incluant certains types de cancer.	Subi ou conseillé de subir	Au cours des 5 dernières années ou en attente	Différé	Étape 2 - Q. 2c
			Il y a plus de 5 ans	Immédiat Plus	
Greffe d'organe	Greffe d'un organe provenant d'un donneur pour remplacer un organe endommagé ou absent chez le récipiendaire.	Subi ou conseillé de subir	Au cours des 5 dernières années ou en attente	Différé	Étape 2 - Q. 2c
			Il y a plus de 5 ans	Immédiat Plus	
Hémochromatose	Maladie héréditaire se caractérisant par une absorption trop importante de fer.			Immédiat Plus	Aucune question
Hépatite alcoolique	Inflammation du foie causée par une intoxication chronique par l'alcool.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 5 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 2b
Hépatite C	Inflammation du foie causée par le virus de l'hépatite C.	Aigüe ou chronique		Différé	Étape 2 - Q. 2b

CONDITIONS	DÉFINITIONS	ADMISSIBILITÉ		QUESTIONS À SURVEILLER	
		FACTEURS INFLUENÇANT LES DÉCISIONS	PROTECTION		
Hépatites chroniques	Tout type d'hépatites; inflammation du foie active plus de 6 mois. À noter que les porteurs seulement ne sont pas concernés par la question.			Différé	Étape 2 - Q. 2b
Hospitalisé	État ayant nécessité une hospitalisation pour traitement, observation et/ou chirurgie pour une durée d'au moins 18 heures.				
Hypertension artérielle	Maladie chronique dans laquelle la pression du sang circulant dans les artères est suffisamment élevée pour nécessiter un traitement.			Immédiat Plus	Aucune question
Insuffisance cardiaque (congestive)	Anomalie grave de la fonction cardiaque caractérisée par l'incapacité du cœur à pomper suffisamment de sang dans le corps.			Accès garanti	Étape 1 - Q. 1b
Ischémie cérébrale transitoire (ICT)	Interruption temporaire de l'approvisionnement en sang à une partie du cerveau.	Diagnostiqué ou traité par anticoagulant, subi ou en attente d'une chirurgie	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3b
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	
Leucémie	Croissance de globules blancs anormaux. C'est une forme de cancer du sang.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 3 dernières années	Accès garanti	Étape 1 - Q. 2 Étape 3 - Q. 1
			Au cours des 5 dernières années	Différé Plus	
			Il y a plus de 5 ans	Immédiat Plus	
Lupus	Trouble inflammatoire chronique qui apparaît lorsque le système immunitaire attaque par erreur des tissus ou organes sains. Les symptômes peuvent être légers ou sévères.			Immédiat Plus	Aucune question
Lymphome	Cancer du système lymphatique. Les deux catégories principales sont les lymphomes Hodgkiniens et non Hodgkiniens.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 3 dernières années	Accès garanti	Étape 1 - Q. 2 Étape 3 - Q. 1
			Au cours des 5 dernières années	Différé Plus	
			Il y a plus de 5 ans	Immédiat Plus	
Maladie coronarienne	Maladie des vaisseaux sanguins qui conduisent le sang et l'oxygène vers le cœur (artère(s) coronaire(s) rétrécie(s) ou obstruée(s)). Elle pourrait entraîner une crise cardiaque, de l'angine de poitrine, une angioplastie ou un pontage cardiaque.	Diagnostiqué ou traité par anticoagulant, subi ou en attente d'une technique chirurgicale (pontage, angioplastie, pose d'un stent ou d'une prothèse)	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3a
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	
Maladie de Crohn/ Colite ulcéreuse	Maladie inflammatoire chronique intestinale.			Immédiat Plus	Aucune question
Maladie de Hodgkin	Une variété de lymphome qui s'attaque surtout aux jeunes adultes et aux personnes âgées.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 3 dernières années	Accès garanti	Étape 1 - Q. 2 Étape 3 - Q. 1
			Au cours des 5 dernières années	Différé Plus	
			Il y a plus de 5 ans	Immédiat Plus	
Maladie de Parkinson	Trouble cérébral caractérisé par des tremblements, faiblesse des mouvements et par des réflexes posturaux anormaux.			Accès garanti	Étape 1 - Q. 1c

CONDITIONS	DÉFINITIONS	ADMISSIBILITÉ			QUESTIONS À SURVEILLER
		FACTEURS INFLUENÇANT LES DÉCISIONS		PROTECTION	
Maladie des reins chronique	Troubles chroniques qui atteignent la fonction des reins. Les cas graves peuvent conduire à une insuffisance rénale et à la dialyse.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 5 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 2b
Maladie des valves cardiaques	Les maladies des valves cardiaques (ou valvulopathies) désignent un dysfonctionnement des valves cardiaques qui perturbe l'écoulement sanguin intracardiaque. Elles peuvent se traduire par le souffle court et trop faible pour les activités quotidiennes.	Diagnostiqué ou traité par anticoagulant, subi ou en attente d'une technique chirurgicale (pontage, angioplastie, pose d'un stent ou d'une prothèse)	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3a
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	
Maladie du foie chronique	Troubles et maladies qui provoquent un dysfonctionnement permanent du foie, tels que la cirrhose et la fibrose. La stéatose hépatique (foie gras) est exclue.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 5 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 2b
Maladie polykystique des reins	Maladie héréditaire caractérisée par le développement de multiples kystes remplis de liquide dans les reins.	Antécédents familiaux	Un membre de la famille diagnostiqué < 60 ans	Différé Plus	Étape 3 - Q. 4a
			Un membre de la famille diagnostiqué ≥ 60 ans	Immédiat Plus	
Maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)	Groupe de maladies pulmonaires, progressives et irréversibles causées par le tabagisme. Les deux formes de MPOC sont la bronchite chronique et l'emphysème.	A nécessité l'administration quotidienne d'oxygène		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1d
		N'a pas nécessité l'administration quotidienne d'oxygène		Immédiat Plus	
Maladie respiratoire chronique	Maladies des voies respiratoires incluant l'asthme, la bronchite chronique, l'emphysème et d'autres formes de maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC). L'apnée du sommeil est exclue.	A nécessité l'administration quotidienne d'oxygène		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1d
		N'a pas nécessité l'administration quotidienne d'oxygène		Immédiat Plus	
Maladie vasculaire des bras et/ou des jambes (Maladie vasculaire périphérique)	Trouble des vaisseaux sanguins (artères et veines) généralement observé aux membres supérieurs et inférieurs. La thrombose veineuse profonde, l'athérosclérose et l'artériosclérose sont incluses.	Diagnostiqué ou traité par anticoagulant, subi ou en attente d'une chirurgie	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3b
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	
Mélanome	Cancer de la peau agressif associé à de fortes probabilités de métastases.	Souffert de ou traité pour	Au cours des 3 dernières années	Accès garanti	Étape 1 - Q. 2 Étape 3 - Q. 1
			Au cours des 5 dernières années	Différé Plus	
			Il y a plus de 5 ans	Immédiat Plus	
Paralysie cérébrale	Troubles permanents du développement du mouvement et de la posture qui se manifestent en bas âge.	Pour les personnes de moins de 18 ans		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1e
		Pour les personnes de 18 ans et plus		Immédiat Plus	Aucune question
Phlébite superficielle	Inflammation d'une veine superficielle, généralement observée au niveau des membres inférieurs.	Bien que ce soit un trouble des vaisseaux sanguins, il n'est pas inclus dans les maladies vasculaires périphériques		Immédiat Plus	Aucune question
Pontage cardiaque	Chirurgie consistant à détourner le flux sanguin au-delà de l'artère coronarienne partiellement ou totalement obstruée.	Subi ou en attente	Au cours des 3 dernières années	Différé	Étape 2 - Q. 3a
			Il y a plus de 3 ans	Immédiat Plus	

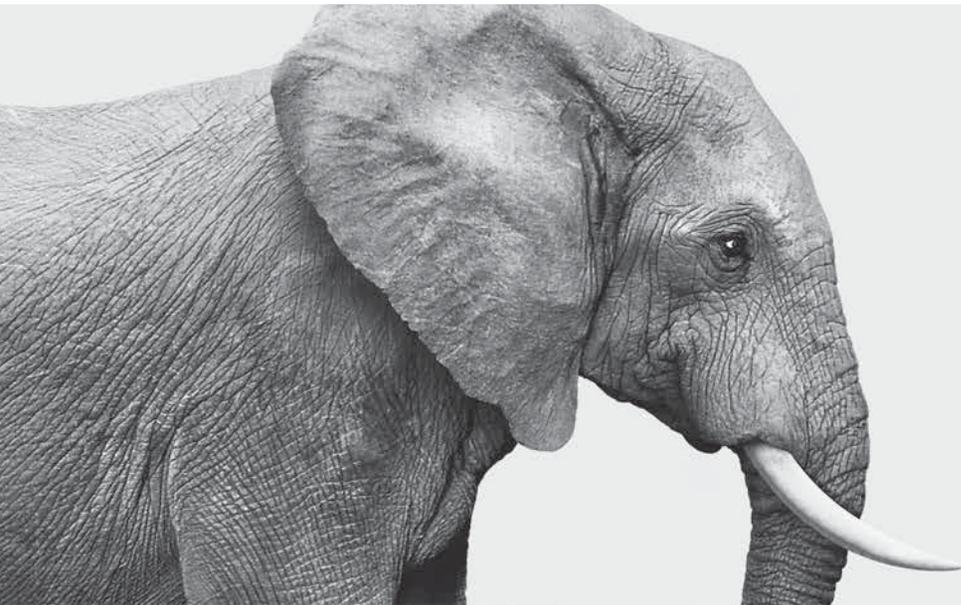
CONDITIONS	DÉFINITIONS	ADMISSIBILITÉ			QUESTIONS À SURVEILLER
		FACTEURS INFLUENÇANT LES DÉCISIONS		PROTECTION	
Schizophrénie	Trouble psychique sévère et chronique appartenant à la famille des troubles psychotiques qui peut se traduire par des idées délirantes, des hallucinations et des comportements incohérents.	Hospitalisé, modification de la médication (ajout, remplacement ou cessation d'un médicament, hausse ou baisse du dosage)	Au cours des 12 derniers mois	Différé	Étape 2 - Q. 4a
			Il y a plus de 12 mois	Immédiat Plus	
Sclérose en plaques	Maladie auto-immunitaire du système nerveux central qui provoque la perturbation des informations envoyées par le cerveau au reste du corps pouvant entraîner un handicap plus ou moins lourd sur le long terme.			Immédiat Plus	Aucune question
Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA, Lou Gehrig)	Maladie neurologique dégénérative chronique affectant également la moelle épinière. La SLA est caractérisée par une paralysie progressive des muscles et de leur atrophie.			Accès garanti	Étape 1 - Q. 1c
SIDA/VIH positif	SIDA: Syndrome immunodéficient acquis VIH: Virus de l'immunodéficience humaine			Accès garanti	Étape 1 - Q. 1a
Traité	Un état ayant nécessité un traitement médicamenteux ou une chirurgie.				
Trisomie 21 (Syndrome de Down)	Trouble génétique souvent associé à des retards de croissance physique et à une déficience intellectuelle légère à modérée.	Pour les personnes de moins de 18 ans		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1e
		Pour les personnes de 18 ans et plus		Immédiat Plus	Aucune question
Trouble bipolaire	Trouble chronique de l'humeur avec alternance de phases dépressives et de phases euphoriques.	Hospitalisé, modification de la médication (ajout, remplacement ou cessation d'un médicament, hausse ou baisse du dosage)	Au cours des 12 derniers mois	Différé	Étape 2 - Q. 4a
			Il y a plus de 12 mois	Immédiat Plus	
Trouble congénital du cœur	Malformations du cœur survenant à la naissance telles que communications intra-auriculaires ou intra-ventriculaires et maladies des valves cardiaques.	Pour les personnes de moins de 18 ans		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1e
		Pour les personnes de 18 ans et plus		Immédiat Plus	Aucune question
Trouble de la santé mentale	Trouble mental, psychologique, psychiatrique ou comportemental qui entraîne une diminution des capacités à accomplir les activités de la vie quotidienne. Inclut la dépression, la maladie bipolaire, la maladie maniaco-dépressive, l'anxiété, la schizophrénie, le trouble de personnalité limite, etc. NOTE : Le trouble du déficit de l'attention et hyperactivité (TDAH) est exclu.	Hospitalisé, modification de la médication (ajout, remplacement ou cessation d'un médicament, hausse ou baisse du dosage)	Au cours des 12 derniers mois	Différé	Étape 2 - Q. 4a
			Il y a plus de 12 mois	Immédiat Plus	
Trouble du rythme cardiaque (Arythmies)	Tout trouble du rythme cardiaque incluant mais ne se limitant pas à une tachycardie auriculaire ou ventriculaire, fibrillation ou flutter.	A nécessité l'implantation d'un pacemaker (stimulateur cardiaque)		Accès garanti	Étape 1 - Q. 1b
		N'a pas nécessité l'implantation d'un pacemaker (stimulateur cardiaque)		Immédiat Plus	
Varices	Dilatations permanentes et sinueuses des veines sous-cutanées.	Bien que ce soit un trouble des vaisseaux sanguins, il n'est pas inclus dans les maladies vasculaires périphériques		Immédiat Plus	Aucune question

L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie
1611, boul. Crémazie Est, bureau 900
Montréal (Québec) H2M 2P2

Téléphone : 514 327-0020
Sans frais : 1 800 465-5818
Télécopieur : 514 327-6242
Sans frais : 1 877 553-6242

Centre Contact Clients et Partenaires
service@iaexcellence.com

iaexcellence.com



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Excellence est une marque de commerce et un autre nom
sous lequel **L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie** exerce ses activités.